

II

(Actes dont la publication n'est pas une condition de leur applicabilité)

CONSEIL

DIRECTIVE DU CONSEIL

du 22 juillet 1980

adaptant et complétant, en ce qui concerne certains pouvoirs adjudicateurs, la directive 77/62/CEE portant coordination des procédures de passation des marchés publics de fournitures

(80/767/CEE)

LE CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté économique européenne, et notamment son article 100,

vu la proposition de la Commission ⁽¹⁾,

vu l'avis de l'Assemblée ⁽²⁾,

vu l'avis du Comité économique et social ⁽³⁾,

considérant que, par sa décision 80/271/CEE concernant la conclusion des accords multilatéraux résultant des négociations commerciales de 1973/1979 ⁽⁴⁾, le Conseil a notamment approuvé, au nom de la Communauté économique européenne, l'accord relatif aux marchés publics, ci-après dénommé « accord », dont le but est d'établir un cadre international en matière de droits et d'obligations équilibrés relatifs à la passation des marchés publics en vue de réaliser une libéralisation et une expansion du commerce mondial ;

considérant que les dispositions de l'accord s'appliqueront également dans les relations entre les États membres ;

considérant que, en matière de marchés publics de fournitures, la directive 77/62/CEE ⁽⁵⁾ a réalisé une coordination des procédures nationales applicables, afin d'instaurer des conditions égales de participation à ces marchés dans tous les États membres ;

considérant que, eu égard aux droits et engagements internationaux résultant pour la Communauté de l'acceptation de l'accord, le régime applicable aux soumissionnaires et produits des pays tiers signataires est celui défini par cet accord ;

considérant que certaines dispositions de l'accord créent des conditions plus favorables pour les entreprises soumissionnaires que celles qui sont prévues par la directive 77/62/CEE ;

considérant que, en ce qui concerne la passation de marchés par les pouvoirs adjudicateurs au sens de l'accord, les possibilités d'accès aux marchés publics à l'intérieur de la Communauté ouvertes aux entreprises et produits des États membres en vertu du traité doivent être au moins aussi favorables que les conditions d'accès aux marchés publics à l'intérieur de la Communauté

⁽¹⁾ JO n° C 287 du 17. 11. 1979, p. 9.

⁽²⁾ JO n° C 117 du 12. 5. 1980, p. 87.

⁽³⁾ JO n° C 182 du 21. 7. 1980, p. 8.

⁽⁴⁾ JO n° L 71 du 17. 3. 1980, p. 1.

⁽⁵⁾ JO n° L 13 du 15. 1. 1977, p. 1

prévues par le régime de l'accord pour les entreprises et produits des pays tiers signataires de cet accord ;

considérant qu'il est dès lors nécessaire d'adapter et de compléter la directive 77/62/CEE en ce qui concerne certains pouvoirs adjudicateurs ;

considérant que la présente directive devra être réexaminée au vu de l'application qui sera faite de cette directive et de l'accord par les États membres et des résultats des nouvelles négociations prévues à l'article IX paragraphe 6 de l'accord,

A ARRÊTÉ LA PRÉSENTE DIRECTIVE :

Article premier

1. Au sens de la présente directive, sont considérées comme pouvoirs adjudicateurs les entités visées à l'annexe I et, dans la mesure où des rectifications, des modifications ou des amendements auraient été apportés, les entités qui leur auraient succédé.

2. La Commission, en fonction des rectifications, modifications ou amendements apportés, procède à la mise à jour de l'annexe I et en assure la publication au *Journal officiel des Communautés européennes*.

Article 2

1. Pour passer leurs marchés publics de fournitures, les pouvoirs adjudicateurs visés à l'article 1^{er} sont soumis aux dispositions de la directive 77/62/CEE, sous réserve des dispositions de la présente directive.

2. Les marchés publics visés au paragraphe 1 et dont le montant estimé hors taxe sur la valeur ajoutée est compris entre 200 000 unités de compte européennes et le montant fixé à l'article 3 sont limités notamment :

- aux contrats d'achat,
- aux produits mentionnés dans la liste figurant à l'annexe II pour autant que les marchés soient passés par les pouvoirs adjudicateurs dans le domaine de la défense.

En outre, ils ne sont pas soumis à l'article 9 paragraphes 2 à 7 de la directive 77/62/CEE si la voie de publication utilisée en application de l'article V paragraphe 3 de l'accord n'est pas le *Journal officiel des Communautés européennes*.

Article 3

Le montant de 200 000 unités de compte européennes fixé à l'article 5 paragraphe 1 sous a) de la directive 77/62/CEE est remplacé, en ce qui concerne les

pouvoirs adjudicateurs visés par la présente directive, par le montant de 140 000 unités de compte européennes.

La Commission, après avis du comité consultatif pour les marchés publics, détermine les adaptations à apporter à ce dernier montant en fonction des modalités adoptées pour la fixation en unités de compte européennes du montant visé à l'article 1^{er} paragraphe 1 sous b) de l'accord.

Les nouveaux montants sont publiés au *Journal officiel des Communautés européennes*.

Article 4

L'article 6 paragraphe 1 sous f) de la directive 77/62/CEE n'est pas d'application.

Article 5

Les pouvoirs adjudicateurs établissent un procès-verbal de chaque marché passé sur la base de l'article 6 paragraphe 1 sous a) à e) de la directive 77/62/CEE. En l'établissant, ils s'assurent qu'il mentionne le nom du pouvoir adjudicateur, la valeur et la nature des marchandises achetées, ainsi que le pays d'origine, et qu'il indique celles des circonstances visées au paragraphe 1 sous a) à e) dans lesquelles le marché a été passé. Ce procès-verbal reste entre les mains du pouvoir adjudicateur concerné. En cas de besoin, les informations précitées sont communiquées à l'autorité dont relève le pouvoir adjudicateur afin qu'elles puissent être utilisées, si nécessaire, par la Commission et, *via* celle-ci, par le comité consultatif pour les marchés publics.

Article 6

1. Dans les procédures ouvertes, le délai de réception des offres fixé par les pouvoirs adjudicateurs ne peut être inférieur à quarante-deux jours à compter de la date d'envoi de l'avis aux organismes compétents pour la publication de cet avis.

2. Dans les procédures restreintes, le délai de réception des demandes présentées à l'effet d'être invité à soumissionner, fixé par les pouvoirs adjudicateurs, ne peut être inférieur à quarante-deux jours à compter de la date d'envoi de l'avis aux organismes compétents pour la publication de cet avis.

3. Les organismes compétents pour la publication publient les avis visés aux paragraphes 1 et 2 douze jours au plus tard après la date d'envoi des dits avis.

4. Dans les procédures restreintes, le délai de réception des offres fixé par les pouvoirs adjudicateurs ne peut être inférieur à trente jours à compter de la date d'envoi de l'invitation écrite.

Article 7

Lors de la passation de marchés publics par les pouvoirs adjudicateurs visés à l'article 1^{er} paragraphe 1, les États membres appliquent dans leurs relations des conditions aussi favorables que celles qu'ils réservent aux pays tiers en application de l'accord, en particulier celles des articles V et VI concernant la procédure sélective, l'information et l'examen. À cette fin, les États membres se consultent sur les mesures à prendre en application de l'accord, au sein du comité consultatif pour les marchés publics.

Article 8

1. La Commission veillera à l'application de la présente directive en consultation avec le comité consultatif pour les marchés publics et présentera, le cas échéant, de nouvelles propositions au Conseil visant en particulier à harmoniser les mesures prises par les États membres pour l'application de la présente directive. Ces propositions seront faites dans un délai de deux ans à compter de l'entrée en vigueur de la présente directive.

2. La Commission réexaminera la présente directive, ainsi que les nouvelles mesures qui pourraient être adoptées en vertu du paragraphe 1, au vu des résultats des nouvelles négociations prévues à l'article IX

paragraphe 6 de l'accord et présentera, le cas échéant, les propositions appropriées au Conseil.

Article 9

Les États membres mettent en vigueur les mesures nécessaires pour se conformer à la présente directive au plus tard à la date du 1^{er} janvier 1981. Ils en informent immédiatement la Commission.

Article 10

Les États membres veillent à communiquer à la Commission le texte des dispositions essentielles de droit interne, d'ordre législatif, réglementaire et administratif, qu'ils adoptent dans le domaine régi par la présente directive.

Article 11

Les États membres sont destinataires de la présente directive.

Fait à Bruxelles, le 22 juillet 1980.

Par le Conseil

Le président

G. THORN

ANNEXE I

BELGIQUE

I. DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS

1. Services du premier ministre	Diensten van de Eerste Minister
2. Ministère des affaires économiques	Ministerie van Economische Zaken
3. Ministère des affaires étrangères, du commerce extérieur et de la coopération au développement	Ministerie van Buitenlandse Zaken, van Buitenlandse Handel en van Ontwikkelingssamenwerking
4. Ministère de l'agriculture	Ministerie van Landbouw
5. Ministère des classes moyennes	Ministerie van de Middenstand
6. Ministère des communications	Ministerie van Verkeerswezen
7. Ministère de la défense nationale	Ministerie van Landsverdediging
8. Ministère de l'éducation nationale et de la culture	Ministerie van Nationale Opvoeding en Cultuur
9. Ministère de l'emploi et du travail	Ministerie van Tewerkstelling en Arbeid
10. Ministère des finances	Ministerie van Financiën
11. Ministère de l'intérieur	Ministerie van Binnenlandse Zaken
12. Ministère de la justice	Ministerie van Justitie
13. Ministère de la prévoyance sociale	Ministerie van Sociale Voorzorg
14. Ministère de la santé publique et de l'environnement	Ministerie van Volksgezondheid en Leefmilieu
15. Ministère des travaux publics	Ministerie van Openbare Werken
— Fonds des routes	— Wegenfonds
— Fonds des bâtiments	— Gebouwenfonds
16. Régie des postes ⁽¹⁾	Regie der Posterijen ⁽¹⁾

II. LISTE DES MINISTÈRES ET SECRÉTARIATS D'ÉTAT DONT LES MARCHÉS SONT PASSÉS PAR L'INTERMÉDIAIRE DES ENTITÉS ÉNUMÉRÉES SOUS I

Premier ministre	Eerste Minister
Vice-premier ministre et ministre de la fonction publique	Vice-Eerste Minister en Minister van Openbaar Ambt
Vice-premier ministre et ministre de la défense nationale	Vice-Eerste Minister en Minister van Landsverdediging
Ministre de la justice	Minister van Justitie
Ministre des affaires étrangères	Minister van Buitenlandse Zaken
Ministre des affaires économiques	Minister van Economische Zaken
Ministre de la prévoyance sociale et secrétaire d'État aux affaires sociales, adjoint au ministre des affaires wallonnes	Minister van Sociale Voorzorg en Staatssecretaris voor Sociale Zaken, toegevoegd aan de Minister voor Waalse Aangelegenheden
Ministre des communications	Minister van Verkeerswezen
Ministre de l'éducation nationale (néerlandaise)	Minister van Nationale Opvoeding (Nederlands)
Ministre de l'agriculture et des classes moyennes	Minister van Landbouw en Middenstand
Ministre de la culture néerlandaise et ministre des affaires flamandes	Minister van de Nederlandse Cultuur en Minister voor Vlaamse Aangelegenheden

⁽¹⁾ Postes seulement.

Ministre de l'éducation nationale (française)	Minister van Nationale Opvoeding (Frans)
Ministre de la santé publique et de l'environnement	Minister van Volksgezondheid en Leefmilieu
Ministre des finances	Minister van Financiën
Ministre du commerce extérieur	Minister van Buitenlandse Handel
Ministre de la coopération au développement	Minister van Ontwikkelingssamenwerking
Ministre des postes, télégraphes et téléphones et ministre des affaires bruxelloises ⁽¹⁾	Minister van Posterijen, Telegrafie en Telefonie en Minister voor Brusselse Aangelegenheden ⁽¹⁾
Ministre des pensions	Minister van Pensioenen
Ministre de l'emploi et du travail	Minister van Tewerkstelling en Arbeid
Ministre de l'intérieur	Minister van Binnenlandse Zaken
Ministre de la politique scientifique	Minister van Wetenschapsbeleid
Ministre de la culture française	Minister van Franse Cultuur
Ministre des travaux publics et ministre des affaires wallonnes	Minister van Openbare Werken en Minister voor Waalse Aangelegenheden
Secrétaire d'État à l'économie régionale, adjoint au ministre des affaires wallonnes	Staatssecretaris voor de regionale economie, toegevoegd aan de Minister voor Waalse Aangelegenheden
Secrétaire d'État au budget, adjoint au premier ministre, et secrétaire d'État à l'économie régionale, adjoint au ministre des affaires flamandes	Staatssecretaris voor de begroting, toegevoegd aan de Eerste Minister en Staatssecretaris voor de Regionale Economie, toegevoegd aan de Minister voor Vlaamse Aangelegenheden
Secrétaire d'État à la réforme des institutions, adjoint au premier ministre	Staatssecretaris voor Institutionele Hervormingen, toegevoegd aan de Eerste Minister
Secrétaire d'État à la culture française, adjoint au ministre de la culture française	Staatssecretaris voor Franse Cultuur, toegevoegd aan de Minister voor Franse Cultuur
Secrétaire d'État aux affaires économiques, adjoint au ministre des affaires économiques, et	Staatssecretaris voor Economische Zaken, toegevoegd aan de Minister voor Economische Zaken en
secrétaire d'État aux affaires sociales, adjoint au ministre des affaires flamandes	Staatssecretaris voor Sociale Zaken, toegevoegd aan de Minister voor Vlaamse Aangelegenheden
Secrétaire d'État à la réforme des institutions, adjoint au vice-premier ministre	Staatssecretaris voor Institutionele Hervormingen, toegevoegd aan de Vice-Eerste Minister
Secrétaire d'État à la culture néerlandaise, adjoint au ministre de la culture néerlandaise, et	Staatssecretaris voor Nederlandse Cultuur, toegevoegd aan de Minister voor Nederlandse Cultuur en
secrétaire d'État aux affaires sociales, adjoint au ministre des affaires bruxelloises	Staatssecretaris voor Sociale Zaken, toegevoegd aan de Minister voor Brusselse Aangelegenheden

III. INSTITUTIONS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU GOUVERNEMENT

1. Régie des services frigorifiques de l'État belge	Regie der Belgische Rijkskoel- en Vriesdiensten
2. Fonds général des bâtiments scolaires de l'État	Gebouwenfonds voor de Rijksscholen
3. Fonds de construction d'institutions hospitalières et médico-sociales	Fonds voor de bouw van ziekenhuizen en medisch-sociale inrichtingen
4. Institut national du logement	Nationaal Instituut voor de huisvesting
5. Société nationale terrienne	Nationale landmaatschappij
6. Office national de sécurité sociale	Rijksdienst voor sociale zekerheid
7. Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants	Rijksinstituut voor de sociale verzekeringen der zelfstandigen
8. Institut national d'assurance maladie-invalidité	Rijksinstituut voor ziekte- en invaliditeitsverzekering

⁽¹⁾ Postes seulement.

9. Caisse nationale des pensions de retraite et de survie	Rijkskas voor de rust- en overlevingspensioenen
10. Office national des pensions pour travailleurs salariés	Rijksdienst voor werknemerspensioenen
11. Caisse auxiliaire d'assurance maladie-invalidité	Hulpkas voor ziekte- en invaliditeitsverzekering
12. Fonds des maladies professionnelles	Fonds voor de beroepsziekten
13. Caisse nationale de crédit professionnel	Nationale Kas voor beroepskrediet
14. Caisse générale d'épargne et de retraite	Algemene Spaar- en lijfrentekas
15. Office national des débouchés agricoles et horticoles	Nationale Dienst voor afzet van land- en tuinbouwprodukten
16. Office national du lait et de ses dérivés	Nationale Zuiveldienst
17. Office national de l'emploi	Rijksdienst voor arbeidsvoorziening

DANEMARK

ENTITÉS ACHETEUSES DU GOUVERNEMENT DANOIS

- | | |
|--|---|
| 1. Statsministeriet | |
| 2. Arbejdsministeriet | — fire direktorater og institutioner |
| 3. Udenrigsministeriet | — to departementer |
| 4. Boligministeriet | — ét direktorat |
| 5. Finansministeriet
(tre departementer) | — Direktoratet for statens indkøb
— tre andre institutioner |
| 6. Ministeriet for skatter og afgifter
(to departementer) | — fem direktorater og institutioner |
| 7. Fiskeriministeriet | — fire institutioner |
| 8. Handels- og industriministeriet | — Forsøgsstationen Risø
— 20 direktorater og institutioner |
| 9. Indenrigsministeriet | — Statens Seruminstitut
— Civilforsvarsstyrelsen
— tre andre direktorater og institutioner |
| 10. Justitsministeriet | — Rigspolitechefen
— tre andre direktorater og institutioner |
| 11. Kirkeministeriet | |
| 12. Landbrugsministeriet | — 19 direktorater og institutioner |
| 13. Ministeriet for forureningsbekæmpelse | — fem direktorater |
| 14. Ministeriet for Grønland | — Den kgl. grønlandske Handel ⁽¹⁾
— Grønlands tekniske Organisation
— to andre institutioner |
| 15. Ministeriet for kulturelle anliggender | — to direktorater og adskillige statsejede museer og højere uddannelsesinstitutioner |
| 16. Socialministeriet | — fem direktorater |
| 17. Undervisningsministeriet | — Rigshospitalet
— seks direktorater
— 11 universiteter og andre højere læreanstalter |
| 18. Økonomiministeriet
(3 departementer) | |
| 19. Ministeriet for offentlige arbejder ⁽²⁾ | — Statshavne og statslufthavne
— fire direktorater og adskillige institutioner |
| 20. Forsvarsministeriet | |

⁽¹⁾ Les produits destinés à la revente ou destinés à être utilisés dans la production de marchandises destinées à la vente ne sont pas inclus.

⁽²⁾ À l'exception des chemins de fer nationaux danois. Pour les PTT, postes seulement.

FRANCE

LISTE DES ENTITÉS

1. Principales entités acheteuses

A. *Budget général*

Premier ministre

Ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la condition féminine

Ministre de la justice

Ministre de la santé et de la famille

Ministre de l'intérieur

Ministre des affaires étrangères

Ministre de la défense

Ministre du travail et de la participation

Ministre de la coopération

Ministre de l'économie

Ministre du budget

Ministre de l'environnement et du cadre de vie

Ministre de l'éducation

Ministre des universités

Ministre de l'agriculture

Ministre de l'industrie

Ministre des transports

Ministre du commerce et de l'artisanat

Ministre du commerce extérieur

Ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs

Ministre de la culture et de la communication

Secrétaire d'État aux postes et télécommunications ⁽¹⁾

Secrétaire d'État aux anciens combattants

Secrétaire d'État auprès du premier ministre

Secrétaire d'État auprès du premier ministre (relations avec le Parlement)

Secrétaire d'État auprès du premier ministre (recherche)

Secrétaire d'État auprès du garde des Sceaux, ministre de la justice

Secrétaire d'État auprès du ministre de la santé et de la famille

Secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur (départements et territoires d'outre-mer)

Secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur (collectivités locales)

Secrétaire d'État auprès du ministre des affaires étrangères

Secrétaire d'État auprès du ministre du travail et de la participation (formation professionnelle)

Secrétaire d'État auprès du ministre du travail et de la participation (travailleurs manuels et immigrés)

(1) Postes seulement,

Secrétaire d'État auprès du ministre du travail et de la participation (emploi féminin)
Secrétaire d'État auprès du ministre de l'environnement et du cadre de vie (logement)
Secrétaire d'État auprès du ministre de l'environnement et du cadre de vie (environnement)
Secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation
Secrétaire d'État auprès du ministre de l'agriculture
Secrétaire d'État auprès du ministre de l'industrie (petite et moyenne industrie)

B. *Budget annexe*

On peut notamment signaler :

— Imprimerie Nationale

C. *Comptes spéciaux du Trésor*

On peut notamment signaler:

— Fonds forestier national

— Soutien financier de l'industrie cinématographique

— Fonds spécial d'investissement routier

— Fonds national d'aménagement foncier et d'urbanisme

— Union des groupements d'achats publics (UGAP)

2. **Établissements publics nationaux à caractère administratif**

Académie de France à Rome

Académie de marine

Académie des sciences d'outre-mer

Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS)

Agences financières de bassins

Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT)

Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH)

Agence nationale pour l'emploi (ANPE)

Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (ANIFOM)

Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA)

Bibliothèque nationale

Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg

Bureau d'études des postes et télécommunications d'outre-mer (BEPTOM)

Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales (CAEC)

Caisse autonome de la reconstruction

Caisse des dépôts et consignations

Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)

Caisse nationale des autoroutes (CNA)

Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAM)

Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés (CNAVTS)

Caisse nationale militaire de sécurité sociale (CNMSS)

Caisse nationale des monuments historiques et des sites

Caisse nationale des télécommunications ⁽¹⁾

(1) Postes seulement.

Caisse de prêts aux organismes HLM
Casa de Velasquez
Centre d'enseignement zootechnique de Rambouillet
Centre d'études du milieu et de pédagogie appliquée du ministère de l'agriculture
Centre d'études supérieures de sécurité sociale
Centres de formation professionnelle agricole
Centre national d'art et de culture Georges Pompidou
Centre national de la cinématographie française
Centre national d'études et de formation pour l'enfance inadaptée
Centre national d'études et d'expérimentation du machinisme agricole
Centre national d'études et de formation pour l'adaptation scolaire et l'éducation spécialisée (CNEFASES)
Centre national de formation et de perfectionnement des professeurs d'enseignement ménager et ménager agricole
Centre national des lettres
Centre national de documentation pédagogique
Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS)
Centre national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts
Centre national de préparation au professorat de travaux manuels éducatifs et d'enseignement ménager
Centre national de la promotion rurale de Marmilhat
Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
Centres pédagogiques régionaux
Centres régionaux d'éducation populaire
Centres régionaux d'éducation physique et sportive (CREPS)
Centres régionaux des œuvres universitaires (CROUS)
Centres régionaux de la propriété forestière
Centre de sécurité sociale des travailleurs migrants
Centres universitaires
Chancelleries des universités
Collèges
Collèges agricoles
Commission des opérations de Bourse
Conseil supérieur de la pêche
Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres
Conservatoire national des arts et métiers
Conservatoire national supérieur de musique
Conservatoire national supérieur d'art dramatique
Domaine de Pompadour
École centrale — Lyon
École centrale des arts et manufactures
École française d'archéologie d'Athènes
École française d'Extrême-Orient

École française de Rome
École des hautes études en sciences sociales
École nationale d'administration
École nationale de l'aviation civile (ENAC)
École nationale des Chartes
École nationale d'équitation
École nationale féminine d'agronomie de Marmilhat (Puy-de-Dôme)
École nationale féminine d'agronomie de Toulouse (Hte-Garonne)
École nationale du génie rural et des eaux et forêts (ENGREF)
Écoles nationales de l'industrie laitière
Écoles nationales d'ingénieurs
École nationale d'ingénieurs des industries des techniques agricoles et alimentaires
Écoles nationales d'ingénieurs des travaux agricoles
École nationale des ingénieurs des travaux ruraux et techniques sanitaires
École nationale des ingénieurs des travaux des eaux et forêts (ENITEF)
École nationale de la magistrature
Écoles nationales de la marine marchande
École nationale de la santé publique (ENSP)
École nationale de ski et d'alpinisme
École nationale supérieure agronomique — Montpellier
École nationale supérieure agronomique — Rennes
École nationale supérieure des arts décoratifs
École nationale supérieure des arts et industries — Strasbourg
École nationale supérieure des arts et industries textiles — Roubaix
École nationale supérieure d'arts et métiers
École nationale supérieure des beaux-arts
École nationale supérieure des bibliothécaires
École nationale supérieure de céramique industrielle — Sèvres
École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications (ENSEA)
École nationale supérieure d'horticulture
École nationale supérieure des industries agricoles alimentaires
École nationale supérieure du paysage
École nationale supérieure des sciences agronomiques appliquées (ENSSAA)
Écoles nationales vétérinaires
Écoles nationales de perfectionnement
Écoles nationales de premier degré
École nationale de voirie
Écoles normales d'instituteurs et d'institutrices
Écoles normales nationales d'apprentissage
Écoles normales supérieures
École polytechnique
École de sylviculture — Croigny (Aube)

École technique professionnelle agricole et forestière de Meymac (Corrèze)
École de viticulture et d'œnologie de la Tour Blanche (Gironde)
École de viticulture — Avize (Marne)
Établissement national de convalescentes du Vésinet (ENCV)
Établissement national de convalescents de Saint-Maurice
Établissement national des invalides de la marine (ENIM)
Établissement national de Koenigs Warter
Fondation Carnegie
Fondation Singer-Polignac
Fonds d'action sociale pour les travailleurs migrants
Hôpital-hospice national Dufresne-Sommeiller
Institut d'élevage et de médecine vétérinaires des pays tropicaux (IEMVPT)
Institut français d'archéologie orientale du Caire
Institut géographique national
Institut industriel du Nord
Institut international d'administration publique (IIAP)
Institut national agronomique de Paris-Grignon
Institut national des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie (INAOVEV)
Institut national d'astronomie et de géophysique (INAG)
Institut national de la consommation (INC)
Institut national d'éducation populaire (INEP)
Institut national d'études démographiques (INED)
Institut national des jeunes aveugles — Paris
Institut national des jeunes sourdes — Bordeaux
Institut national des jeunes sourds — Chambéry
Institut national des jeunes sourds — Metz
Institut national des jeunes sourds — Paris
Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (I.N2.P3)
Institut national de promotion supérieure agricole
Institut national de la propriété industrielle
Institut national de la recherche agronomique (INRA)
Institut national de recherche pédagogique (INRP)
Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)
Institut national des sports
Instituts nationaux polytechniques
Instituts nationaux des sciences appliquées
Institut national supérieur de chimie industrielle de Rouen
Institut de recherches d'informatique et d'automatique (IRIA)
Institut de recherche des transports (IRT)
Instituts régionaux d'administration
Institut scientifique et technique des pêches maritimes (ISTPM)
Institut supérieur des matériaux et de la construction mécanique de Saint-Ouen

Lycées agricoles
Lycées classiques et modernes
Lycées d'enseignement professionnel
Lycées techniques
Musée de l'armée
Musée Gustave Moreau
Musée de la marine
Musée national J. J. Henner
Musée national de la légion d'honneur
Musée postal
Muséum national d'histoire naturelle
Musée Auguste Rodin
Observatoire de Paris
Office de coopération et d'accueil universitaire
Office français de protection des réfugiés et rapatriés
Office national des anciens combattants
Office national de la chasse
Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP)
Office national d'immigration (ONI)
Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer (ORSTOM)
Office universitaire et culturel français pour l'Algérie
Palais de la découverte
Parcs nationaux
Réunion des musées nationaux
Service national des examens du permis de conduire
Syndicat des transports parisiens
Thermes nationaux — Aix-les-Bains
Universités

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE
LISTES DES ENTITÉS ACHETEUSES CENTRALES

1. Auswärtiges Amt
2. Bundesministerium für Arbeit und Sozialordnung
3. Bundesministerium für Bildung und Wissenschaft
4. Bundesministerium für Ernährung, Landwirtschaft und Forsten
5. Bundesministerium der Finanzen
6. Bundesministerium für Forschung und Technologie
7. Bundesministerium für Innerdeutsche Beziehungen
8. Bundesministerium des Inneren (nur Zivilgüter)
9. Bundesministerium für Jugend, Familie und Gesundheit
10. Bundesministerium der Justiz
11. Bundesministerium für Raumordnung, Bauwesen und Städtebau
12. Bundesministerium für das Post- und Fernmeldewesen ⁽¹⁾
13. Bundesministerium für Wirtschaft
14. Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit
15. Bundesministerium der Verteidigung

Note

En exécution de leurs obligations nationales, les entités reprises dans la présente liste attribueront, selon des procédures spéciales, des marchés dans certaines régions qui se sont trouvées économiquement désavantagées par suite de la division de l'Allemagne.

Il en va de même des marchés passés, attribués en vue d'éliminer les difficultés que connaissent certains groupes du fait de la dernière guerre.

⁽¹⁾ Postes seulement.

IRLANDE

1. PRINCIPALES ENTITÉS ACHETEUSES

- (a) Office of Public Works
- (b) Stationery Office

2. AUTRES DÉPARTEMENTS

President's Establishment
Office of the Houses of the Oireachtas (Parliament)
Department of the Taoiseach (Prime Minister)
Central Statistics Office
Department of Finance
Office of the Comptroller and Auditor-General
Office of the Revenue Commissioners
State Laboratory
Office of the Attorney-General
Office of the Director of Public Prosecutions
Valuation Office
Ordnance Survey
Department of the Public Service
Civil Service Commission
Department of Economic Planning and Development
Department of Justice
Land Registry
Charitable Donations and Bequests Office
Department of the Environment
Department of Education
National Gallery of Ireland
Department of the Gaeltacht (Irish-speaking areas)
Department of Agriculture
Department of Fisheries and Forestry
Department of Labour
Department of Industry, Commerce and Energy
Department of Tourism and Transport
Department of Foreign Affairs
Department of Social Welfare
Department of Health
Department of Defence
Department of Posts and Telegraphs (1)

(1) Postes seulement.

ITALIE

ENTITÉS ACHETEUSES

1. Ministero del tesoro ⁽¹⁾
2. Ministero delle finanze ⁽²⁾
3. Ministero di grazia e giustizia
4. Ministero degli affari esteri
5. Ministero della pubblica istruzione
6. Ministero dell'interno
7. Ministero dei lavori pubblici
8. Ministero dell'agricoltura e delle foreste
9. Ministero dell'industria, del commercio e dell'artigianato
10. Ministero del lavoro e della previdenza sociale
11. Ministero della sanità
12. Ministero per i beni culturali e ambientali
13. Ministero della difesa
14. Ministero del bilancio e della programmazione economica
15. Ministero delle partecipazioni statali
16. Ministero del turismo e dello spettacolo
17. Ministero del commercio con l'estero
18. Ministero delle poste e delle telecomunicazioni ⁽³⁾

⁽¹⁾ Faisant office d'entité acheteuse centrale pour la plupart des autres ministères ou entités.

⁽²⁾ Non compris les marchés passés par la régie des tabacs et du sel.

⁽³⁾ Postes seulement.

LUXEMBOURG

LISTE DES ENTITÉS ACHETEUSES CENTRALES SUSCEPTIBLES DE RELEVER DU CHAMP
D'APPLICATION DE LA DIRECTIVE

1. Ministère d'État : service central des imprimés et des fournitures de l'État
2. Ministère de l'agriculture : administration des services techniques de l'agriculture
3. Ministère de l'éducation nationale : écoles d'enseignement secondaire, d'enseignement moyen, d'enseignement professionnel
4. Ministère de la famille et de la solidarité sociale : maisons de retraite
5. Ministère de la force publique : armée — gendarmerie — police
6. Ministère de la justice : établissements pénitentiaires
7. Ministère de la santé publique : Mondorf-État, hôpital neuropsychiatrique
8. Ministère des travaux publics : bâtiments publics — ponts et chaussées
9. Ministère des finances : postes et télécommunications ⁽¹⁾
10. Ministère des transports et de l'énergie : centrales électriques de la haute et basse Sûre
11. Ministère de l'environnement : commissariat général à la protection des eaux

⁽¹⁾ Postes seulement.

PAYS-BAS

LISTE DES ENTITÉS

A. Ministères et organismes du gouvernement central

1. Ministerie van Algemene Zaken
2. Ministerie van Buitenlandse Zaken
3. Ministerie van Justitie
4. Ministerie van Binnenlandse Zaken
5. Ministerie van Defensie
6. Ministerie van Financiën
7. Ministerie van Economische Zaken
8. Ministerie van Onderwijs en Wetenschap
9. Ministerie van Volkshuisvesting en Ruimtelijke Ordening
10. Ministerie van Verkeer en Waterstaat ⁽¹⁾, met inbegrip van post, telefoon en telegrafie
11. Ministerie van Landbouw en Visserij
12. Ministerie van Sociale Zaken
13. Ministerie van Cultuur, Recreatie en Maatschappelijk Werk
14. Ministerie van Volksgezondheid en Milieuhygiëne
15. Ministerie van Ontwikkelingssamenwerking
16. Ministerie van Wetenschapsbeleid
17. Kabinet van Nederlandse-Antilliaanse Zaken
18. Hoge Colleges van Staat

B. Entités acheteuses centrales

Les entités énumérées au point A se chargent généralement elles-mêmes de leurs achats ; les autres achats de caractère général sont effectués par l'intermédiaire des entités énumérées ci-après :

1. Rijksinkoopbureau
2. Directoraat-generaal voor de Waterstaat
3. Dienst van de Kwartiermeester-generaal
4. Directie Materieel Koninklijke Luchtmacht
5. Hoofd afdeling Materieel Koninklijke Marine
6. Staatsdrukkerij- en Uitgeverijbedrijf
7. Staatsbedrijf der Posterijen, Telegrafie en Telefonie, Centrale Afdeling Inkoop en Materieel-controle ⁽¹⁾
8. Rijksautomobielcentrale
9. Rijkskantoor-machinecentrale
10. Staatsbosbeheer
11. Rijksdienst IJsselmeerpolders

⁽¹⁾ Postes seulement.

ROYAUME-UNI

LISTE DES ENTITÉS

Board of Inland Revenue

British Museum

British Museum (Natural History)

Cabinet Office

Central Office of Information

Charity Commission

Civil Service Department

- Ancient Monuments (Scotland) Commission
- Ancient Monuments (Wales) Commission
- Boundary Commission for England and Wales
- Boundary Commission for Northern Ireland
- Central Computer Agency
- Chessington Computer Centre
- Civil Service Catering Organization
- Civil Service College
- Civil Service Commission
- Civil Service Pay Research Unit
- Historical Manuscripts Commission
- Historical Monuments (England) Commission
- Medical Advisory Service
- Museums and Galleries Standing Commission
- Office of the Parliamentary Counsel
- Review Board for Government Contracts
- Royal Commission on Criminal Procedure
- Royal Commission on Environmental Pollution
- Royal Commission on Gambling
- Royal Commission on Legal Services (England, Wales and Northern Ireland)
- Royal Commission on Legal Services (Scotland)
- Royal Fine Art Commission (England)
- Royal Fine Art Commission (Scotland)

Crown Estate Office (Vote-borne, services only)

Crown Office, Scotland

Customs and Excise Department

Department for National Savings

Department of Agriculture and Fisheries for Scotland

- Artificial Insemination Service
- Crofters Commission
- Red Deer Commission
- Royal Botanic Garden, Edinburgh etc.

Department of Education and Science

- University Grants Committee

Department of Employment

Duchess of Gloucester House

Employment Appeal Tribunal

Industrial Tribunals

Office of Manpower Economics

Royal Commission on the Distribution of Income and Wealth

Department of Energy

Department of Health and Social Security

Attendance Allowance Board

Central Council for Education and Training in Social Work

Council for the Education and Training of Health Visitors

Dental Estimates Board

Joint Board of Clinical Nursing Studies

Medical and Dental Referee Service

Medical Boards and Examining Medical Officers (War Pensions)

National Health Service

National Health Service Authorities

National Insurance Commissioners

Occupational Pensions Board

Prescription Pricing Authority

Public Health Laboratory Service Board

Supplementary Benefits Appeal Tribunals

Supplementary Benefits Commission

Department of Industry

Computer-Aided Design Centre

Laboratory of the Government Chemist

National Engineering Laboratory

National Maritime Institute

National Physical Laboratory

Warren Spring Laboratory

Department of Prices and Consumer Protection

Domestic Coal Consumers' Council

Electricity Consultative Councils for England and Wales

Gas Consumers' Councils

Metrication Board

Monopolies and Mergers Commission

Department of the Environment

British Urban Development Services Unit

Building Research Establishment

Commons Commissioners — (except payment of rates)

Countryside Commission

Directorate of Estate Management Overseas

Fire Research Station/Boreham Wood

Hydraulics Research Station

Local Valuation Panels

Location of Offices Bureau

Property Services Agency

Rent Control Tribunals and Rent Assessment Panels and Committees

Department of the Government Actuary
Department of the Registers of Scotland
Department of Trade
 Coastguard Services
 British Export Marketing Centre, Tokyo
 Market Entry Guarantee Scheme
 Patent Office
Department of Transport
 Road Construction Units and Sub-Units
 Transport and Road Research Laboratory
 Transport Tribunal — (except payment of rates)
 Transport Users Consultative Committees — (except payment of rates)
Director of Public Prosecutions
Exchequer and Audit Department
Exchequer Office Scotland
Export Credits Guarantee Department
Foreign and Commonwealth Office
 Government Communications Headquarters
 Middle East Centre for Arab Studies
 Wiston House Conference and European Discussion Centre
Home Office
 Gaming Board for Great Britain
 Immigration Appeals Tribunal
 Inspectors of Constabulary
 Parole Board and Local Review Committees
House of Commons
House of Lords
Imperial War Museum
Intervention Board for Agricultural Produce
Legal Aid Funds
Lord Chancellor's Department
 Council on Tribunals
 County Courts
 Courts Martial Appeal Court
 Crown Courts
 Judge Advocate-General and Judge Advocate of the Fleet
 Lands Tribunal
 Law Commission
 Pensions Appeal Tribunals
 Supreme Court
Ministry of Agriculture, Fisheries and Food
 Advisory Services
 Agricultural Development and Advisory Service
 Agricultural Dwelling House Advisory Committees
 Agricultural Land Tribunals
 Agricultural Wages Board and Committees

Artificial Insemination Research Centres
Central Council for Agricultural and Horticultural Cooperation
Plant Pathology Laboratory
Plant Variety Rights Office
Royal Botanic Gardens, Kew

Ministry of Defence

Procurement Executive

Meteorological Office

Ministry of Overseas Development

Centre of Overseas Pest Research

Directorate of Overseas Surveys

Land Resources Division

Tropical Products Institute

National Debt Office and Pensions Commutation Board

National Gallery

National Galleries of Scotland

National Library of Scotland

National Maritime Museum

National Museum of Antiquities of Scotland

National Portrait Gallery

Northern Ireland Government Departments and Public Authorities

Department of the Civil Service

Department of Agriculture

Department of Commerce

Department of Education

Department of the Environment

Department of Finance

Department of Health and Social Services

Department of Manpower Services

Northern Ireland Police Authority

Northern Ireland Office

Coroners Courts

County Courts

Crown Solicitor's Office

Department of the Director of Public Prosecutions

Enforcement of Judgements Office

Forensic Science Service

Magistrates Courts

Pensions Appeal Tribunals

Probation Service

Registration of Electors and Conduct of Elections

State Pathologist Service

Supreme Court of Judicature and Court of Criminal Appeal of Northern Ireland

Office of Fair Trading

Office of Population Censuses and Surveys

National Health Service Central Register

Office of the Parliamentary Commissioner for Administration and
Health Service Commissioners
Paymaster General's Office
Postal Business of the Post Office
Privy Council Office
Public Record Office
Public Trustee Office
Public Works Loan Commission
Queen's and Lord Treasurer's Remembrancer
Crown Office
Department of Procurators Fiscal
Lord Advocate's Department
Lands Tribunal
Registrar-General's Office, Scotland
National Health Service Central Register
Registry of Friendly Societies
Royal Commission, etc. (see references under Civil Service Department)
Commission on the Constitution
Royal Commission on the National Health Service
Royal Commission on Gambling
Royal Hospital, Chelsea
Royal Mint
Royal Scottish Museum
Science Museum
Scottish Courts Administration
Court of Session
Court of Justiciary
Accountant of Court's Office
Sheriff Courts
Scottish Land Court
Scottish Law Commission
Pensions Appeal Tribunals
Scottish Development Department
Local Government Reorganization Commissions etc.
Rent Assessment Panel and Committees, etc.
Scottish Economic Planning Department
Scottish Electricity Consultative Councils
Scottish Education Department
Royal Scottish Museum
Scottish Home and Health Department
Common Services Agency
Council for the Education and Training of Health Visitors
Fire Service Training School
Inspectors of Constabulary
Local Health Councils

Mental Welfare Commission for Scotland
National Health Service
National Health Service authorities
Parole Board for Scotland and Local Review Committees
Planning Council
Scottish Antibody Production Unit
Scottish Crime Squad
Scottish Criminal Record Office
Scottish Council for Post-Graduate Medical Education and Training
Scottish Police College
Scottish Land Court
Scottish Office
Scottish Record Office
Stationery Office
Tate Gallery
Treasury
 Exchequer Office, Scotland
 National Economic Development Council
 Rating of Government Property Department
Treasury Solicitor's Department
 Department of the Director of Public Prosecutions
 Law Officers' Department
 Department of the Procurator-General and Treasury Solicitor
Victoria and Albert Museum
Wallace Collection
Welsh Office
 Central Council for Education and Training in Social Work
 Commons Commissioners
 Council for the Education and Training of Health Visitors
Dental Estimates Board
Local Government Boundary Commission
Local Valuation Panels and Courts
National Health Service
National Health Service authorities
Public Health Laboratory Service Board
Rent Control Tribunals and Rent Assessment Panels and Committees

ANNEXE II

Chapitre 25 : sel ; soufre ; terres et pierres ; plâtres, chaux et ciments

Chapitre 26 : minerais métallurgiques, scories et cendres

Chapitre 27 : combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation ; matières bitumineuses ; cires minérales

à l'exception de :

ex 27.10 : carburants spéciaux

Chapitre 28 : produits chimiques inorganiques ; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments radioactifs, de métaux des terres rares et d'isotopes

à l'exception de :

ex 28.09 : explosifs

ex 28.13 : explosifs

ex 28.14 : gaz lacrymogènes

ex 28.28 : explosifs

ex 28.32 : explosifs

ex 28.39 : explosifs

ex 28.50 : produits toxicologiques

ex 28.51 : produits toxicologiques

ex 28.54 : explosifs

Chapitre 29 : produits chimiques organiques

à l'exception de :

ex 29.03 : explosifs

ex 29.04 : explosifs

ex 29.07 : explosifs

ex 29.08 : explosifs

ex 29.11 : explosifs

ex 29.12 : explosifs

ex 29.13 : produits toxicologiques

ex 29.14 : produits toxicologiques

ex 29.15 : produits toxicologiques

ex 29.21 : produits toxicologiques

ex 29.22 : produits toxicologiques

ex 29.23 : produits toxicologiques

ex 29.26 : explosifs

ex 29.27 : produits toxicologiques

ex 29.29 : explosifs

Chapitre 30 : produits pharmaceutiques

Chapitre 31 : engrais

- Chapitre 32 : extraits tannants et tinctoriaux; tanins et leurs dérivés ; matières colorantes, couleurs, peintures, vernis et teintures ; mastics ; encres
- Chapitre 33 : huiles essentielles et résinoïdes ; produits de parfumerie ou de toilette préparés et cosmétiques préparés
- Chapitre 34 : savons, produits organiques tensio-actifs, préparations pour lessives, préparations lubrifiantes, cires artificielles, cires préparées, produits d'entretien, bougies et articles similaires, pâtes à modeler et « cires pour l'art dentaire »
- Chapitre 35 : matières albuminoïdes ; colles ; enzymes
- Chapitre 37 : produits photographiques et cinématographiques
- Chapitre 38 : produits divers des industries chimiques
à l'exclusion de :
ex 38.19 : produits toxicologiques
- Chapitre 39 : matières plastiques artificielles, éthers et esters de la cellulose, résines artificielles et ouvrages en ces matières
à l'exception de :
ex 39.03 : explosifs
- Chapitre 40 : caoutchouc naturel ou synthétique, factice pour caoutchouc et ouvrages en caoutchouc
à l'exception de :
ex 40.11 : pneus à l'épreuve de balles
- Chapitre 41 : peaux et cuirs
- Chapitre 42 : ouvrages en cuir ; articles de bourrellerie et de sellerie ; articles de voyage, sacs à main et contenants similaires ; ouvrages en boyaux
- Chapitre 43 : pelleteries et fourrures ; pelleteries factices
- Chapitre 44 : bois, charbon de bois et ouvrages en bois
- Chapitre 45 : liège et ouvrages en liège
- Chapitre 46 : ouvrages de sparterie et de vannerie
- Chapitre 47 : matières servant à la fabrication du papier
- Chapitre 48 : papiers et cartons ; ouvrages en pâte de cellulose, en papier et en carton
- Chapitre 49 : articles de librairie et produits des arts graphiques
- Chapitre 65 : coiffures et parties de coiffures
- Chapitre 66 : parapluies, parasols, cannes, fouets, cravaches et leurs parties
- Chapitre 67 : plumes et duvet apprêtés et articles en plumes ou en duvet ; fleurs artificielles ; ouvrages en cheveux
- Chapitre 68 : ouvrages en pierres, plâtre, ciment, amiante, mica et matières analogues
- Chapitre 69 : produits céramiques
- Chapitre 70 : verre et ouvrages en verre

Chapitre 71 : perles fines, pierres gemmes et similaires, métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières ; bijouterie de fantaisie

Chapitre 73 : fonte, fer et acier

Chapitre 74 : cuivre

Chapitre 75 : nickel

Chapitre 76 : aluminium

Chapitre 77 : magnésium, béryllium (glucinium)

Chapitre 78 : plomb

Chapitre 79 : zinc

Chapitre 80 : étain

Chapitre 81 : autres métaux communs

Chapitre 82 : outillage ; articles de coutellerie et couverts de table, en métaux communs

à l'exception de :

ex 82.05 : outillage

ex 82.07 : pièces d'outillage

Chapitre 83 : ouvrages divers en métaux communs

Chapitre 84 : chaudières, machines, appareils et engins mécaniques

à l'exception de :

ex 84.06 : moteurs

ex 84.08 : autres propulseurs

ex 84.45 : machines

ex 84.53 : machines automatiques de traitement de l'information

ex 84.55 : pièces du 84.53

ex 84.59 : réacteurs nucléaires

Chapitre 85 : machines et appareils électriques et objets servant à des usages électrotechniques

à l'exception de :

ex 85.13 : télécommunications

ex 85.15 : appareils de transmission

Chapitre 86 : véhicules et matériel pour voies ferrées ; appareils de signalisation non électriques pour voies de communication

à l'exception de :

ex 86.02 : locomotives blindées

ex 86.03 : autres locoblindés

ex 86.05 : wagons blindés

ex 86.06 : wagons ateliers

ex 86.07 : wagons

Chapitre 87 : voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres*à l'exception de:*

87.08 : chars et automobiles blindées

ex 87.01 : tracteurs

ex 87.02 : véhicules militaires

ex 87.03 : voitures de dépannage

ex 87.09 : motocycles

ex 87.14 : remorques

Chapitre 89 : navigation maritime et fluviale*à l'exception de :*

89.01 A : bateaux de guerre

Chapitre 90 : instruments et appareils d'optique, de photographie et de cinématographie, de mesure, de vérification, de précision ; instruments et appareils médico-chirurgicaux*à l'exception de :*

ex 90.05 : jumelles

ex 90.13 : instruments divers, lasers

ex 90.14 : télémètres

ex 90.28 : instruments de mesures électriques ou électroniques

ex 90.11 : microscopes

ex 90.17 : instruments médicaux

ex 90.18 : appareils de mécanothérapie

ex 90.19 : appareils d'orthopédie

ex 90.20 : appareils rayon X

Chapitre 91 : horlogerie**Chapitre 92 : instruments de musique ; appareils d'enregistrement ou de reproduction du son ; appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision ; parties et accessoires de ces instruments et appareils****Chapitre 94 : meubles ; mobilier médico-chirurgical ; articles de literie et similaires***à l'exception de :*

ex 94.01 A : sièges d'aérodynes

Chapitre 95 : matières à tailler et à mouler, à l'état travaillé (y compris les ouvrages)**Chapitre 96 : ouvrages de broserie et pinceaux, balais, houppes et articles de tamiserie****Chapitre 98 : ouvrages divers**
